

LETTRE OUVERTE A Mr FORTUNA,

suite à l'étrange article publié dans "Le MIDI LIBRE" du SAMEDI 17/03/14

Cher ami des bactériophages,

L'article que vous avez publié m'a plongé dans une grande perplexité.

Quelles que soient votre indéniable bonne volonté et votre gratitude face à une guérison dont vous êtes le bénéficiaire et votre sentiment de besoin de faire partager votre émotion et cette découverte, il faudrait, à mon humble avis, ne pas publier de tels textes avant de les avoir soumis à un avis plus éclairé.

Je me permets donc de vous donner quelques informations sur ce sujet, que vous ne semblez pas encore, pour le moment, avoir maîtrisées :

1)- Les **BACTERIES** sont des cellules d'environ 1 millième de millimètre, qui ont deux acides nucléiques: ARN **et** ADN. Certaines d'entre elles vivent en harmonie avec les êtres pluricellulaires végétaux ou animaux, dont l'espèce humaine (Flore intestinale par exemple). Parmi elles, certaines peuvent devenir pathogènes, c.à.d. rendre malade. **Les bactéries sont visibles au microscope optique** (qui existait à l'époque de Félix d'Hérelle).

- Les **VIRUS** sont eux des organites cent fois plus petits, d'un cent millième de millimètre, et ils n'ont qu'un acide nucléique, ADN **ou** ARN; ils nécessitent par conséquent une cellule dite "hôte" pour se reproduire, en utilisant l'acide nucléique qui leur manque... **Les virus ne sont visibles qu'au microscope électronique** (qui n'existait pas à l'époque de Félix d'Hérelle).

C'est ainsi que le virus bactériophage ou "phage", attaque les bactéries qu'il tue en s'y reproduisant.

En conséquence, le titre "*Des bactéries contre la maladie*" est une grosse faute...

Ce sont **Des VIRUS (tueurs) contre la maladie** qu'il aurait fallu utiliser comme titre.

On retrouve la même méconnaissance un peu plus loin: "*les phages... se nourrissent de virus*".

Etrange que votre article soit publié sans contrôle...

2)- Par deux fois il est écrit dans votre article: "*La phagothérapie est non autorisée en France*".

Non Monsieur !

Elle n'est pas interdite, ni autorisée...

Aucun texte de loi ne spécifie ceci.

Je suis médecin et je pratique la Phagothérapie depuis 1970 sans jamais avoir eu aucun problème.

Quand le laboratoire du Bactériophage a fermé, c'est parce que Madame **Quéré**, pharmacienne qui s'occupait avec un infini dévouement des souches isolées par mes maîtres Félix **d' Hérelle** et André **Raiga - Clémenceau**, dont je suis le successeur direct, a pris sa retraite.

Le laboratoire fut fermé après rachat et les murs vendus, rue Olivier de Serres à Paris...

Grosse perte, mais pas vraiment puisque je pus exercer mon métier de Médecin dans le monde entier sans nécessiter d' antibiotiques...

Nombre de guérisons furent obtenues par cette maîtrise que je souhaite à tout médecin...
(Voir la ***Guérison naturelle dirigée*** sur mon site **bacteriophage.info**)

Un vide juridique n'est pas interdiction.

L' Europe interdit de vendre le vivant.

Pourtant, un ukrainien en France a le droit de se soigner avec ce qu'il prend chez lui, comme vous d'emmener vos pilules à l'étranger avec un certificat médical...

Donc, demandez à vos amis ukrainiens de s'en faire envoyer par la poste ! (Aucun problème: les phages vivent dans le corps humain à 37°C, et dans les égoûts jusqu'à 56°C... Ils ne sont détruits qu'à 67°C, température qui n'est pas courante dans les services postaux! (Lol))

"La chaîne du froid" est une invention de ceux qui veulent se faire du fric sur le dos des malades.

Pour ce qui est de *vendre le vivant*, pensez aux footballeurs! (Relol) L'EUROPE ne dit rien... !

3)- PHAGOBURN est une étude militaire.

L' EUROPE a glissé une savonnette sous les pieds des scientifiques qui s'intéressaient aux phages:

- Le principe était de donner l'autorisation d'utiliser des lingettes imprégnées de phages pour les grands brûlés, et ce en FRANCE, en SUISSE et en BELGIQUE.

- Le but était l'échec de cette méthode, pour pouvoir dire que les bactériophages, ça ne marche pas !

En effet, les médecins militaires n'avaient pratiquement aucune notion des **3 conditions** nécessaires à la bonne réalisation de ***la destruction des bactéries par les bactériophages*** :

* Les brûlés sont en acidose, car de très nombreux radicaux libres, ions H+, sont libérés par les tissus calcinés, et l'acidité tue les phages.

* On met les brûlés en présence de glucose pour "nourrir les tissus", or l'excès de glucose favorise la prolifération des bactéries et celles-ci, fermentant le glucose, tuent le bactériophage par l'acidité résultant de leur métabolisme: c 'est pour cela que les diabétiques s'infectent si facilement et décompensent en acidose ou en acido-cétose.

* Et enfin, la possibilité que leur serum soit producteur d'antiphages, mais là, cette évaluation est du domaine des médecins et des chercheurs, si les politiques leur en laissent le droit...

L'autohémothérapie peut faire disparaître les antiphages.

4)-Pour la petite histoire, vous pourrez le constater sur www.bacteriophage.info, que j'ai adressé gratuitement à tous les médecins qui s'occupent de PHAGOBURN mon ouvrage

“MANUEL DE PHAGOTHERAPIE PRATIQUE à l’usage des médecins du XXIème siècle”.
et je n’ai reçu que les réponses des Médecins militaires français...

Il est vrai que peu de personnes ont la politesse ou la courtoisie de dire merci, mais bon !
TOUS l’ont reçu, Belges, Suisses, ainsi que tous les médecins que vous citez ou
connaissez qui de près ou de loin s’intéressent à la Phagothérapie... (qui n’ont aucun rôle dans
les services de brûlés de Lyon) et dont aucun ne m’a jamais remercié!

Il n’y a pas de concurrence ni entre praticiens, ni entre nations, **mais un moyen thérapeutique supplémentaire, efficace et peu coûteux, à faire connaître et diffuser.**

Or, une certaine condescendance transparait à mon encontre dans les courriers échangés, comme vous le verrez sur www.bacteriophage.info.

Mais peu me chaut!

5)- Enfin, méfiez-vous de ce qui est écrit dans l’article du Midi Libre:

“retrouve une démarche naturelle et sans effort, sans souffrir”....

Si j’étais médecin à la Sécu, votre taux d’invalidité à cent pour cent mentionné en fin d’article pourrait être rediscuté...

En vous remerciant pour la tentative de faire connaître les phages, je suis à votre disposition pour faire la correction de tout autre texte que vous désiriez éventuellement soumettre à publication.

Amicalement à vous

Dr P.H. RICHE